

209C0212
FR0000044448-FS0080

9 février 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEXANS
(Euronext Paris)

Par courrier du 5 février 2009, complété par un courrier du 6 février, la société Barclays Global Investors UK Holdings Limited, a déclaré, pour le compte des sociétés de gestion du groupe Barclays (1), que ces dernières ont franchi en baisse, le 30 janvier 2009, par suite d'une cession d'actions NEXANS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXANS et détiennent 1 382 191 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et 4,89% des droits de vote de cette société (2).

(1) Barclays Global Investors UK Holdings Limited est contrôlée par Barclays Bank PLC, elle même contrôlée par Barclays PLC. Barclays Global Investors UK Holdings Limited effectue cette déclaration pour le compte des sociétés de gestion Barclays Global Investors Limited, Barclays Global Investors N.A., Barclays Global Fund Advisors et Barclays Global Investors (Deutschland) AG. Ces sociétés exercent leur activité de gestion pour compte de tiers en toute indépendance vis-à-vis des sociétés Barclays Bank PLC et Barclays PLC, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

(2) Sur la base d'un capital composé de 27 936 953 actions représentant 28 240 569 droits de vote.